

Europe : Malheur aux vaincus !

vendredi 4 juin 2010, par [HARRIBEY Jean-Marie](#) (Date de rédaction antérieure : 10 mai 2010).

Voilà cinq ans, les peuples français et néerlandais refusaient le projet de traité constitutionnel européen, rebaptisé et imposé plus tard sous le nom de traité de Lisbonne. La débâcle financière depuis 2007, le sauvetage public des banques et autres spéculateurs, la sauvagerie avec laquelle ceux-ci s'attaquent aux États endettés européens et par là-même à l'euro, anéantissent tout l'échafaudage européen construit pour donner définitivement le pouvoir à la finance et tout le bric-à-brac idéologique pour le justifier.

Faut-il rassurer les marchés financiers ou les inquiéter au point de les mettre définitivement au pas ?

1. Le traité de Lisbonne interdit d'aider un État en difficulté. Ou bien le plan d'aide bilatérale à la Grèce de 110 milliards d'euros décidé la semaine dernière et celui mis au point hier pour désamorcer la crise par les chefs de la zone euro à hauteur de 500 milliards (sans compter les 250 promis par le FMI) sont bidons et ils respectent les engagements pris dans les traités, ou bien ces plans d'aide sont réels et tous les traités européens sont caducs. Comme les gouvernements disent toujours la vérité, c'est la seconde option qui est la bonne. Donc, vite un processus constituant pour remplacer traités et Pacte de stabilité, car, quand l'austérité s'ajoute aux déficits, cela renforce la déflation qui accroît les déficits, etc.
2. La Banque centrale européenne a décidé de se porter désormais, si besoin est, acheteuse de créances publiques. L'horreur absolue dénoncée encore il y a quelques jours : la création de monnaie pour répondre aux besoins de la société. Donc, vite un changement de statuts de la BCE.
3. Le Fonds de stabilisation qui a été enfanté sera abondé par des emprunts auprès des banques et des fonds spéculatifs, ceux-là mêmes contre lesquels on veut protéger les États victimes de la spéculation. Donc, vite interdiction des credit default swaps (CDS), ces contrats d'assurance sur les bons d'État qu'il n'est même pas nécessaire de posséder pour s'assurer contre le risque de non-remboursement.
4. Les marchés financiers ne relèvent pas de la loi de l'offre et de la demande, contrairement à ce que clairomment les benêts de l'économie : quand le prix des titres financiers monte, la demande augmente au lieu de baisser, et quand le prix baisse, la demande diminue au lieu d'augmenter. Donc, vite une taxation sur toutes les transactions financières, histoire de rétablir un peu la fameuse loi.
5. L'euro est une machine à accroître les différences de puissance économique et non un outil de rapprochement entre les pays membres de la zone. Il devait constituer un abri contre les risques d'instabilité économique et financière venus du reste du monde (et surtout des États-Unis !). À côté, la ligne Maginot fut une réussite ! Donc, vite la création de mécanismes d'adaptation des économies : un budget européen capable de favoriser la convergence des pays et de faire face aux chocs atteignant tel ou tel et le passage d'une monnaie unique à une monnaie commune doivent désormais faire partie de la réflexion. Onze ans de monnaie unique l'ont confirmé : une monnaie n'est viable que si elle est une institution sociale, mise en place et contrôlée par la société et non par la finance. On pourra ensuite s'occuper de la fiscalité sur les revenus pour combler les trous des finances publiques : *Vae victis !*

3 commentaires de “Malheur aux vaincus !”

Ancien étudiant dit :

le 12 mai, 2010 à 21:50

Bonjour, juste une petite question ; pourriez vous expliquer de manière un peu plus précise l'intérêt du passage à une monnaie commune ? En quoi cela ferai de l'euro une véritable “institution sociale” ? Merci pour vos éclairages.

Jean-Marie Harribey dit :

le 16 mai, 2010 à 18:41

La question est délicate. Elle ne peut être tranchée abruptement. Raison de plus de la mettre en discussion, comme je le proposais ci-dessus. Ce qui suit est une réflexion à voix haute, sans certitude définitive.

Quels sont les objectifs ?

- Retrouver l'usage de la monnaie, de la création monétaire, à des fins collectives.
- Lever l'interdiction de monétiser directement la dette publique.
- Contrôler démocratiquement toutes les institutions de crédit, à commencer par la (les) banque(s) centrale(s).
- *In fine*, détruire les structures actuelles de la finance pour les remplacer par d'autres au service de la société.

Quels sont les moyens ?

- Les traités européens, dont le dernier en date le traité de Lisbonne, ainsi que le Pacte de stabilité et de croissance, ayant montré leur incapacité à faire face à une crise, et même en ayant contribué à la venue de la crise actuelle, méritent d'être abrogés dès lors que leurs concepteurs les ont eux-mêmes piétinés après avoir juré qu'ils étaient en mesure d'être des pare-feux.
- Un processus constituant doit être mis en place à l'échelle européenne.
- Les institutions monétaires premières, à savoir les banques centrales, doivent être placées sous contrôle.
- Un budget européen doit être mis en œuvre.
- Une convergence fiscale par le haut est organisée.

- Le contrôle du mouvement des capitaux est organisé vis-à-vis de l'extérieur de l'Union européenne et, si besoin, en interne pour éviter la concurrence-dumping. Même les théoriciens néoclassiques ont montré que la circulation des capitaux sans entraves face au travail relativement immobile empêchait qu'une zone monétaire soit réalisable.

- À court terme, il est indispensable d'étudier, cas par cas, toutes les dettes publiques et leur éventuelle restructuration, voire répudiation, étant entendu que la principale raison de leur montée fut, depuis les années 1980 la montée des charges d'intérêt, et, depuis 2007, le transfert des dettes privées sur le public, ou dit autrement, le sauvetage des banques privées par la collectivité qui se voit maintenant imposer l'austérité par les sauvées de la veille.

Quelle monnaie ?

Dans un contexte institutionnel nouveau, comme esquissé grossièrement ci-dessus, un processus de convergence pourrait être esquissé.

- Tous les pays membres de l'Union européenne appartiennent de droit à la zone monétaire commune puisqu'il n'y a plus de critères maastrichtiens d'entrée.

- Seule la monnaie commune est convertible en monnaies extérieures à l'Union européenne.

- Chaque pays peut conserver le temps qu'il estime nécessaire une monnaie nationale, dont la parité est fixe par rapport à la monnaie commune, mais qui est ajustable par concertation avec les autres pays.

- Un calendrier d'évolution à long terme pour renforcer le caractère de plus en plus coordonné de la monnaie commune permettrait de ne pas faire précéder la convergence économique et monétaire par rapport à la convergence politique. Si la monnaie unique est l'aboutissement de ce processus politique, tant mieux.

Avantages ?

- L'euro actuel ayant contribué à accroître l'hétérogénéité de la zone, sauf si le pays s'est inscrit dans la financiarisation, mais, dans ce cas-là, il est la première victime de la crise financière (cas de l'Irlande), il faut favoriser le processus de rattrapage.

- Une monnaie commune permet d'éviter la tentation du protectionnisme toujours unilatéral, ou bien, à l'inverse, d'éviter la déflation salariale comme chemin de la compétitivité.

- La fixation des taux de change échappe, au moins en partie, aux marchés financiers, et elle revient à la décision politique coordonnée. Le risque de contradiction entre des objectifs de change (niveau du taux de change) et des objectifs monétaires (niveau du taux d'intérêt) est amoindri.

Inconvénients ?

- En l'absence de processus constituant refondant l'Union européenne sur d'autres bases que le néolibéralisme, le risque d'une monnaie commune et non plus unique serait de favoriser le nationalisme.

- La guerre de classes est déclarée. Mais est-ce un inconvénient, après tant d'années où elle fut dite éteinte parce que... elle était gagnée par les barons de la finance et des beaux quartiers ?

À suivre...

JMH

Ancien étudiant dit :

le 17 mai, 2010 à 2:04

Merci d'avoir pris le temps de répondre de manière aussi précise. C'est toujours un grand plaisir de vous lire et surtout, cela pousse à la réflexion. A l'heure actuelle c'est plus que jamais nécessaire...

P.-S.

* <http://alternatives-economiques.fr/blogs/harribey/2010/05/10/malheur-aux-vaincus/>